Le Castelnodais

#43 Mai/Juin • Magazine d'informations municipales

Dossier : Le budget municipal 2025
page 9

Noyal Châtillon sur Seiche

Page 7
La cuisine centrale récompensée par une médaille de bronze

Page 8
Découvrez les résultats du budget participatif

Page 20
Nouvelle édition de Renc'arts de Rue

DES ARBRES PLANTÉS AU VERGER DES NAISSANCES

Au mois de mars, de nouveaux arbres ont été plantés au Verger des naissances par des familles castelnodaises. Douze arbres fruitiers ont été mis en terre pour symboliser la naissance des enfants de la commune en 2024.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Du 15 au 28 mars, le Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEi) a proposé de nombreuses animations gratuites sur les communes de Noyal-Châtillon, Saint-Erblon et Orgères. Spectacles, animations, lectures, ateliers... Il y en avait pour tous les goûts.

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le 19 mars a eu lieu la commémoration du cessez-le-feu en Algérie organisée par la municipalité et la FNACA en présence de représentants de la Direction Générale de l'Armement, des Régiments du matériel français et des gendarmeries de Bruz et de Vern-sur-Seiche. Madame Louapre, Maire de Laillé, Monsieur Pollet, Maire de Saint-Erblon, Monsieur Salmon, Maire de Bruz et Monsieur Ravault, Adjoint au Maire de Bruz étaient également présent·e·s.

DÉVOILEMENT DE LA SCULPTURE « FRATERNITY » À LONGFORD

La sculpture *« Fraternity »* a été dévoilée au parc de loisirs Park Road à Longford dans le cadre des célébrations du jumelage entre Longford (Irlande) et Noyal-Châtillon. Sculptée par Maxime Libiot, cette œuvre symbolise les liens d'amitié et de fraternité entre les deux villes, officiellement jumelées depuis 1998.

STAGE DE SELF-DÉFENSE

Bel après-midi dynamique sur le terrain du foot-five : 60 personnes (jeunes et adultes) ont participé à 2 ateliers dispensés par un judoka formé aux techniques de défense. Au regard de la satisfaction des participants, le CCAS proposera d'autres séances de ce type. Le Castelnodais de juillet-août fera un retour plus approfondi.

LES PÉRISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS ONT PARTICIPÉ À LA GRANDE LESSIVE

La Grande Lessive est une oeuvre d'art qui détourne le dispositif des « Grandes lessives » collectives d'antan. La forme ? Une installation de réalisations artistiques diverses suspendues par des pinces à linges à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés.

Recevez directement les informations de la semaine en vous inscrivant à la newsletter de la commune !

Sommaire

4 Brèves

Actualités du CCAS
Mission argent de poche
Permis vélo pour les élèves
Olympiades scolaires
Participez à la végétalisation de la commune
Permanence de la DRFiP
Un exercice incendie prévu dans les écoles
Fauchage et entretien des fossés
Une nouvelle formation aux premiers secours
Économies d'énergie dans les écoles

6 Actualités municipales

Médaille de bronze pour la cuisine centrale
Castel Nos Days 2025
Tiques et frelons asiatiques : soyons prudents
Vol de défibrillateurs sur la commune
Retour sur la journée du 8 mars
Budget participatif : les lauréats
Aménagements de la zone du Hil 3
Inscriptions aux camps estivaux

9 Dossier

Le budget municipal 2025

16 Intercommunalité

Exporama 2025
Le STAR présente MOBILO
Bus Tour du Plan Local d'Urbanisme
Parcours découverte du STAR

18 Le mag

Marche de sensibilisation à l'endométriose
Vocal'Ise vous propose un nouveau rendez-vous
Oriane Guillo : conseillère en immobilier à Noyal
Deux nouveaux commerçants sur le marché
Yasmina Houée booste votre communication
Découverte de la plongée sous-marine

20 Culture / Médiathèque

Nouvelle édition de Renc'arts de Rue
La fête de la musique aura lieu le 20 juin
Vernissage de l'exposition photos
Des animations sur le marché
Une soirée carte blanche par Jean Wiener

23 Communication

Questionnaire pour construire l'EVS
Convention avec le comité de jumelage

23 Expression de l'opposition

24 Agenda

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur

- **Directeur de la publication :** Sébastien Guéret
- **Adjointe à la communication :** Valérie Le Bouler
- **Rédaction et mise en page :** Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux
- **Impression :** Imprimerie du Rimon
  11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
  www.imprimeur-rennes.fr

IMPRIM'VERT®

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Édito

Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,

Lors du vote du budget le 26 mars, je suis revenu sur la politique communale que nous menons depuis 5 ans et celle que nous allons mener pour les années à venir. J'ai aussi évoqué le contexte géopolitique avec la guerre aux portes de l'Europe et le contexte national qui ne facilite pas une projection sereine pour les communes de France.

Justement, dans ce contexte national de coupes budgétaires considérables décidées par l'Etat afin de réduire le déficit public, ce dernier vient ponctionner 5 milliards d'euros aux collectivités par la réduction du fond vert, par le gel du reversement de la TVA à son niveau de 2024, par la suppression du fond de soutien des activités périscolaires. De plus, les collectivités devront subir cette année une hausse de 4% par an des cotisations employeurs à la Caisse Nationale de Retraites des Fonctionnaires et ce pendant 4 ans, une hausse des taux de plus de 3,5% de la cotisation d'Assurance maladie et celle de la cotisation des Centres de Gestion.

Comme l'a écrit David LISNARD, président de l'Association des Maires de France (AMF) et Maire de Cannes : « *Toutes ces mesures réduiront la capacité d'investissement des communes en cette dernière année de mandat municipal, avec un effet de récession notamment dans le secteur du BTP. Elles vont aussi augmenter le besoin de financement de certaines collectivités qui devront recourir à l'emprunt pour achever les projets engagés, creusant ainsi la dette publique.* » Cela implique que beaucoup de communes vont subir une forte augmentation de leur budget de fonctionnement, avec une augmentation supérieure à 6% selon l'AMF. Pour notre part, nous avons prévu une augmentation de 4,9% entre le budget prévisionnel 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Malgré cela, nous gardons notre CAP ambitieux, nous conservons notre vision d'avenir pour la commune avec comme engagement de « *Faire ensemble de Noyal-Châtillon une ville plus verte et agréable à vivre* ». Depuis 5 ans, la ville a favorisé la mise en place de nouveaux services de proximité en direction des Castelnodais et Castelnodaises, tout en maintenant un budget serein et maitrisé à la hauteur d'une ville de 8 400 habitants et non plus comme une petite commune. Nous avons souhaité ralentir l'urbanisation afin de préserver le cadre de vie et mieux accompagner la croissance de la ville par une réflexion urbanistique globale.

Nous avons souhaité poursuivre nos investissements indispensables pour nous adapter et lutter contre le dérèglement climatique, et entretenir notre patrimoine. Nous avons souhaité reconduire nos nombreuses actions afin de proposer plus de loisirs, d'activités sportives et culturelles pour toutes et tous. Les animations municipales, les sorties du CCAS et les initiatives associatives participent à tisser du lien social, dont nous avons toutes et tous tant besoin. Aussi, et ce malgré des hausses de contributions des communes et des baisses de subventions extérieures pour l'école de musique et de danse Jean Wiener ainsi de la piscine de la Conterie, nous maintenons notre engagement auprès de ces belles structures intercommunales pour les habitants et habitantes.

Pour finir, je remercie mes collègues élus qui œuvrent au quotidien à l'accomplissement de leur feuille de route respective. Ils et elles ont respecté les consignes budgétaires afin de pouvoir travailler sereinement pour l'avenir. Je tenais aussi à remercier le service finances et les autres services de la ville pour le travail accompli pour cet exercice compliqué qu'est la préparation budgétaire.

Castelnodais et Castelnodaises, continuons ensemble de faire de Noyal-Châtillon une ville plus verte et agréable à vivre.

Sébastien GUERET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Conseiller Départemental du canton de Bruz

PONT DE L'ASCENSION : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES
Les services municipaux seront exceptionnellement fermés les **vendredi 30 et samedi 31 mai**. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les actus du CCAS

Sortie Odorico

Le lundi 16 juin, de 14h00 à 16h00, découvrez l'art d'Odorico emblématique de la capitale bretonne lors d'une sortie à Rennes. Visite guidée assurée par Destination Rennes. Sortie gratuite ouverte à toutes et tous. Le transport est assuré par le CCAS. Le départ se fera à 13h15 sur le parking Louis Texier pour un retour prévu à 16h30. *La visite se déroulant sur plusieurs kilomètres, elle est fortement déconseillée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.*

Pré-inscription obligatoire et renseignements au 02.99.05.20.14

Sortie bien-être à l'Aquatonic pour les seniors

Le CCAS propose aux habitant·e·s une après-midi détente à l'Aquatonic de Saint-Grégoire le mardi 20 mai. Le tarif varie entre 13 et 23 €, selon le plafond de ressources en vigueur. Inscription obligatoire auprès du CCAS avec présentation de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. **Contactez le CCAS au 02 99 05 20 14.**

Voyage ANCV

Cette année encore, les CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Chantepie s'associent pour organiser une semaine de vacances pour les seniors de nos communes. Ce voyage est réalisé dans le cadre du programme ANCV séniors en vacances. **Du 13 au 20 septembre**, les participant·e·s partiront à la découverte d'Evian et ses environs, dont le lac Leman ! Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du CCAS jusqu'au 13 juin.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CCAS 02 99 05 20 14.

Mission argent de poche pendant les vacances

Le dispositif Argent de Poche permet aux jeunes de 15 à 17 ans de gagner de l'argent en s'impliquant dans les activités de la commune.

Encadrées par des agent·e·s de la Mairie, ces missions variées permettent aux jeunes de découvrir le monde professionnel en les faisant intervenir dans divers services de la collectivité. En récompense de leur engagement, les jeunes participant·e·s bénéficient d'une rémunération de 15€ par mission pour 3 heures de travail. Les inscriptions se font auprès de l' Espace Jeunes.

espacejeunes@ville-noyal-chatillon.fr

Permis vélo pour les élèves !

Du 19 au 23 mai, les élèves de CM2 des 3 écoles de la commune passeront leur permis vélo en partenariat avec la Police Municipale. Cette initiative vise à sensibiliser les enfants aux règles de circulation

Olympiades scolaires : place au sport et à la convivialité !

Du 6 au 13 juin, les écoles de la commune se réuniront pour des olympiades en équipe. Chaque niveau scolaire participera sur une demi-journée à diverses épreuves sportives. Au total, 795 enfants répartis en 83 équipes relèveront les défis proposés. Une semaine placée sous le signe du sport, du partage et de l'amusement !

Le programme :
- Toute Petite Section – Petite Section – Moyenne Section – Grande Section : Vendredi 6 matin et mardi 10 matin
- CP – CP/CE1 : Jeudi 12 matin
- CE1 – CE1/CE2 : Jeudi 12 après-midi
- CE2 – CE2/CM1 : Vendredi 13 matin
- CM1 : Encadrement mardi 10 matin et pratique mardi 10 après-midi
- CM2 : Encadrement vendredi 6 matin et jeudi 12 matin et pratique le vendredi 6 après-midi

Profitez des beaux jours pour végétaliser la commune !

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour redécouvrir et s'approprier la charte de végétalisation ! Ce dispositif citoyen et écologique est ouvert à toutes et à tous. Il permet aux habitant·e·s qui le souhaitent d'embellir l'espace public en végétalisant certains endroits, tout en s'engageant à entretenir leurs plantations dans le respect de la nature et de la biodiversité locale.
À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, chaque castelnodais·e peut demander une autorisation pour jardiner dans la rue. Par exemple, le bas de pignon de votre logement peut accueillir des fleurs, car, bien que la voirie soit entretenue par la commune, les abords de votre propriété restent à votre charge. Ils peuvent être embellis grâce à cette initiative. Pour cela, il vous suffit de préparer votre projet : définissez les espaces concernés, choisissez les plantations adaptées et réfléchissez à leur entretien. *Les documents nécessaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet de la ville*. Une fois votre dossier constitué, il peut être déposé en Mairie à tout moment de l'année. Les services techniques examineront ensuite votre projet.

Permanence de la Direction Régionale des Finances Publiques

Pour vous accompagner dans la campagne déclarative des impôts 2025, les agent·e·s des Finances Publiques se déplacent près de chez vous. Pour les usager·ère·s dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances Publiques assurera une permanence le mercredi 14 mai après-midi à la Mairie de Chartres-de-Bretagne.

Exercices incendie dans les écoles

À l'initiative de la municipalité, et dans le cadre de sa politique de sécurité civile, trois exercices incendie sont prévus dans les écoles de la commune. Ces simulations permettront de tester les procédures d'évacuation et la réactivité des élèves et du personnel.

- **Lundi 30 juin** : École Saint-Amand
- **Lundi 13 octobre** : École Le Petit Prince
- **Semaine du 13 octobre** : École Le Chat Perché

Horaires : 10h00 - 12h00 (exercice de 45 min)

Des pompiers seront présents avec du matériel d'intervention (fourgon, véhicule de liaison) et de mise en situation (générateur de fumée, mannequin, balise lumineuse…). Un retour d'expérience suivra chaque exercice.

Campagne de fauchage et entretien des fossés

En campagne, le long des axes de circulation secondaires, Rennes Métropole intervient en deux temps pour nettoyer les fossés. Lors d'un premier passage programmé début juin sur une quinzaine de jours l'intervention concernera la fauche des accotements. Un second passage est prévu fin septembre. En dehors de ces deux temps, des interventions ponctuelles peuvent avoir lieu pour améliorer la visibilité sur certaines intersections notamment. Un certain nombre de secteurs sont identifiés sur la commune mais d'autres peuvent avoir été oubliés. Vous pouvez en faire le signalement auprès des services techniques de la commune qui relaiera à Rennes Métropole :

services.techniques@ville-noyal-chatillon.fr

Nouvelle formation aux gestes de premiers secours

La Mairie organisera le **mercredi 21 mai** une nouvelle session de formation PSC1 - gestes de premiers secours dans les locaux de la Protection Civile, au 8 rue Lavoisier. Cette formation, d'une durée d'une journée est prise en charge à 50% par la Mairie et en intégralité pour les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi.

9h00 à 17h00

Prix : 25 € par participant·e, gratuit pour les demandeur·euse·s d'emploi et les étudiant·e·s

Pour vous inscrire, contactez le service Ressources Humaines de la commune :

02 99 05 20 03

Les écoles championnes des économies d'énergie

En 2024, les écoles se distinguent comme les bâtiments municipaux les plus économes en énergie. Parmi elles, l'école Le Chat Perché affiche une réduction de 11 % de sa consommation par rapport à 2023, tandis que Le Petit Prince réalise une performance encore plus impressionnante avec 17 % d'économies. Ces résultats témoignent d'une prise de conscience collective et de l'application de bons gestes au quotidien : éteindre les lumières en quittant une pièce, optimiser le chauffage en évitant de surchauffer, et privilégier la lumière naturelle. De plus, l'utilisation raisonnée des appareils électroniques et la fermeture des portes et fenêtres en hiver contribuent efficacement à cette baisse.

La cuisine centrale de la commune récompensée aux Trophées de la Nutrition Durable

Depuis sept ans, Bleu-Blanc-Coeur organise avec le réseau Restau'Co le concours des Trophées de la Nutrition Durable en restauration collective afin de remercier l'engagement des chef·fe·s de cuisine et de leurs équipes. Ces trophées mettent à l'honneur les collectivités qui adoptent une démarche d'achats responsable visant à améliorer à la fois l'impact nutritionnel et environnemental des repas servis.

Pour l'édition 2024, 35 dossiers ont été soumis. Parmi les collectivités en lice, la cuisine centrale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche s'est distinguée en participant à ce concours dans la catégorie « *restauration en gestion directe* ». Grâce aux efforts de ses équipes et à son engagement en faveur d'une alimentation plus saine et durable, elle a accédé à la finale et a été récompensée par une **médaille de bronze**. Les candidat·e·s ont été jugé·e·s selon plusieurs critères, notamment la diversité des produits Bleu-Blanc-Cœur intégrés dans leurs menus, la récurrence de leur utilisation, ainsi que les actions de valorisation mises en place auprès des convives ou d'autres publics. Les autres achats issus de démarches de qualité ont également été pris en compte dans l'évaluation. La cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue au Salon International de l'Agriculture, a mis en avant les initiatives et les bonnes pratiques des finalistes, soulignant l'importance d'une restauration collective responsable et engagée. Cette distinction vient récompenser le travail accompli par la cuisine centrale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et encourage la poursuite des actions en faveur d'une alimentation de qualité, respectueuse de la santé des enfants et de l'environnement.

Castel Nos Days 2025 : une journée sportive et conviviale pour toutes et tous !

Samedi 14 juin, la commune vibrera au rythme du sport et de la convivialité avec le grand retour des Castel Nos Days ! Événement incontournable du calendrier local organisé par la municipalité, cette journée festive se déroulera de 15h00 à 19h00 sur le complexe sportif Raymond Perrin.

Cette année encore, les Castel Nos Days vous proposeront un large éventail d'animations adaptées à tous les âges et à tous les niveaux. Parmi les temps phares, vous pourrez retrouver un stand de maquillage, une balade à poney, des jeux de réflexes ou encore de précision. En plus des disciplines sportives, l'événement accueillera plusieurs partenaires locaux pour enrichir cette journée, notamment la Médiathèque La Source, qui proposera un espace lecture et des animations autour du sport et de la culture, ainsi que le service Petite Enfance, qui mettra en place des activités adaptées aux tout-petits. Une buvette, tenue par les parents d'élèves, permettra à toutes et tous de se rafraîchir et de déguster quelques gourmandises tout au long de l'après-midi. Petit·e·s et grand·e·s sont invité·e·s à participer à une multitude d'activités ludiques et sportives dans une ambiance chaleureuse et dynamique.

Tiques et frelons asiatiques : restons prudents !

Avec l'arrivée de l'été, certains insectes font leur retour et peuvent représenter un danger pour les humains.

Les **tiques** se trouvent principalement dans les forêts, les hautes herbes et même les jardins. Elles peuvent transmettre la maladie de Lyme. Pour limiter les risques de piqûres, portez des vêtements longs et des chaussures fermées lors de vos balades en nature ; inspectez attentivement votre corps et celui de vos animaux, en insistant sur les zones chaudes et humides (aisselles, aine, arrière des genoux) ; retirez une tique correctement à l'aide d'une pince adaptée (trouvable en pharmacie), en la saisissant près de la peau et en tirant doucement sans tourner. Désinfectez la piqûre.

Reconnaissable à son thorax noir et à ses pattes jaunes, le **frelon asiatique** est une espèce invasive et agressive. Ses piqûres peuvent entraîner des réactions allergiques sévères. Il construit des nids souvent perchés en hauteur dans les arbres ou les bâtiments, prenant la forme d'une sphère pouvant atteindre la taille d'un ballon de football. **Ne tentez pas de détruire un nid vous-même ! La commune prend en charge son enlèvement à 100 %.** En prévention, des pièges spécifiques sont disponibles dans le commerce.

Pour signaler un nid de frelons asiatiques, contactez les services techniques par téléphone au **02 99 05 12 73** ou par mail à **services.techniques@ville-noyal-chatillon.fr**

Des aménagements en test pour sécuriser les cyclistes

La commune vient de se doter d'un plan de référence mobilité, en lien avec Rennes Métropole. Ce plan identifie notamment des itinéraires cyclables à favoriser au sein de la commune et pour rallier le REV.

En venant du sud, l'objectif est ainsi de quitter la rue de Rennes avant le rond-point entre la RD 82 et la RD 34, afin de favoriser un passage par la rue de la Rochelle et la rue de l'ancienne gare, pour arriver au passage souterrain près du Super U.
Problème : ce circuit suppose de couper la rue de Rennes et la rue des Potiers, avec de forts risques de collision avec les voitures. C'est pourquoi la commune va expérimenter pendant tout le mois de juin de nouveaux aménagements :

- un double stop sera mis en place rue de Rennes, afin de favoriser la traversée des cyclistes vers la rue de la Rochelle
- le même système sera déployé rue des Potiers, afin de sécuriser le passage de la rue de la Rochelle, vers celle de l'ancienne gare.

Par conséquent, les places de stationnements situées rue des Potiers, en face de la rue de la Rochelle, seront supprimées. Mis en place pour un mois, ce dispositif sera suivi par un système de comptage et la pose de caméras pour voir quels sont les effets. Ils permettront de déterminer si les aménagements doivent être pérennisés en l'état ou adaptés. Dans le même temps, le cheminement vélo va être retravaillé dans la rue Remondel, pour délimiter de façon plus claire la place des cyclistes, des piétons et des voitures. De façon définitive cette fois.

Vol de défibrillateurs sur la commune

Un défibrillateur situé sur le quai de la Seiche a été dérobé, marquant ainsi la deuxième disparition de ce type d'équipement depuis le début du mandat municipal. Le précédent incident concernait le défibrillateur de l'Espace Jeunes qui avait été retrouvé jeté dans la Seiche à proximité. Face à cette nouvelle disparition, la municipalité a déposé plainte. Ces actes de vandalisme sont non seulement regrettables mais aussi préjudiciables pour la sécurité publique. Les défibrillateurs sont installés pour sauver des vies en cas d'arrêt cardiorespiratoire et doivent rester accessibles à tout moment. Depuis 2020, la ville s'engage à développer l'installation de ces appareils à proximité des établissements recevant du public (ERP), ainsi que dans des lieux de passage fréquentés tels que les parcs et les complexes sportifs. Afin d'assurer leur bon fonctionnement, ils sont placés dans des boîtiers chauffants en extérieur et signalés de manière claire pour être utilisables 24 heures sur 24.

Retour sur le 8 mars : des animations dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la municipalité a organisé plusieurs temps forts.

La Médiathèque La Source a accueilli dès le 8 mars un temps de réflexion et de discussion à destination des associations sportives de la commune. Cette rencontre a débuté par la projection de courts-métrages retraçant les parcours de femmes engagées dans différentes disciplines sportives. Après cette diffusion, un temps d'échange a permis le débat et le partage d'expériences afin d'amorcer une réflexion sur les moyens d'encourager la pratique féminine du sport dès le plus jeune âge à l'échelle locale. En parallèle, le CCAS, en collaboration avec le club de judo de Bain-de-Bretagne, a proposé le jeudi 17 avril un stage de self-défense gratuit, ouvert aux adultes et aux jeunes. Deux sessions étaient organisées : une session pour les jeunes, afin de leur transmettre des techniques de base pour se défendre et gagner en confiance, et une session pour les adultes, avec un focus sur la gestion des situations à risque et l'apprentissage de gestes simples et efficaces.

Enfin, la commune accueillera le mercredi 14 mai *En voiture Nina et Simon·e·s*, un dispositif itinérant d'écoute et d'échanges autour des thématiques liées à l'égalité entre les femmes et les hommes. Une action de proximité contre toutes les violences intra-familiales, sexuelles et sexiste. Un camion jaune qui tape à l'œil. *« Entre nous, pas de tabous »*, écrit de part et d'autre du véhicule. De la documentation sur les violences à l'encontre des femmes. Des protections périodiques et des préservatifs en libre-service... Le dispositif sera présent à Noyal-Châtillon-sur-Seiche sur le parking devant la Médiathèque La Source le mercredi 14 mai entre 16h00 et 18h00.

Budget participatif : les projets lauréats

La deuxième édition du Budget Participatif est terminée. Les habitant·e·s se sont exprimé·e·s par leur vote sur la plateforme numérique de la commune ou par bulletin papier en Mairie et à la Médiathèque. Voici les résultats !

Pour rappel, 8 projets ont été déposés, dont 5 ont été sélectionnés pour être soumis au vote. Les 3 projets non retenus ne répondaient pas aux critères définis par le règlement. Les projets qui ont fait l'objet du vote étaient les suivants : installation de signalisation pour enfants autour des écoles, un parc de street workout, une balançoire à la place de l'ancienne tyrolienne, un parc de loisirs canin partagé et un jardin communautaire.

Il était demandé de voter pour 3 projets en les classant par ordre de préférence. L'établissement du résultat s'est fait en attribuant 3 points au premier choix puis 2 points et enfin 1 point pour le 3eme choix. Le total des points reçus par chacun des projets déterminant le classement. 216 personnes ont participé à ce scrutin.

Voici les résultats :
1er avec 340 points : le parc de street workout
2ème avec 279 points : le jardin communautaire
3ème avec 268 points : l'installation de signalisation pour enfants autour des écoles
4ème avec 220 points : le parc de loisirs canin
5ème avec 207 points : la balançoire à la place de l'ancienne tyrolienne

C'est donc **le parc de street workout** qui est retenu puisque celui-ci rentre dans le budget total alloué de 20 000 €. Viendra ensuite le temps de la mise en oeuvre qui se fera en lien avec les porteurs de ce projet et le service technique de la mairie. Pour les autres projets, rien n'est perdu ! Ils pourront à nouveau être proposés dans la prochaine édition du budget participatif.

Aménagement de la Zone d'activités économiques du Hil 3

Rennes Métropole débute l'aménagement de la zone d'activités économiques du Hil 3 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, au sud-ouest de l'actuelle zone. Ce projet d'aménagement a vocation à accueillir, sur une surface d'environ 15 hectares, des entreprises de différentes tailles dans un cadre respectueux de l'environnement, des paysages et du bâti existant. Les travaux vont concerner la création des voiries et réseaux, la réalisation d'espaces paysagers, de biodiversité et de liaisons piétonnes et cyclables. L'aménagement va débuter fin avril 2025 pour se terminer à l'automne 2026. La circulation rue du Hil pourra être ponctuellement perturbée. Les accès riverains seront maintenus. Pour les riverains du lieu-dit «La Forêt», une nouvelle voie d'accès sera créée au sein de la zone d'activités, avec un accès à terme par la rue du Hil, la rue Adrienne Gorska et la rue Zaha Hadid

Pendant les grandes vacances, profitez des camps estivaux !

Chaque année, les camps de vacances offrent aux enfants des expériences uniques, alliant découverte, activités sportives et immersion en pleine nature. Pour l'été 2025, voici le programme des camps prévus en juillet et août.

Juillet : trois semaines d'aventure à la base de Mézières-sur-Couesnon

Du 7 au 11 juillet - Camp Cap ou pas Cap *(8-10 ans)* : course d'orientation, canoë-kayak et tir à l'arc.

Du 15 au 17 juillet - Camp Trappeurs *(5-7 ans)* : visite de la ferme Graine de coquelicot, atelier lait, découverte de la mare.

Du 21 au 25 juillet - Camp Sensation *(11-13 ans)* : canoë-Kayak, escalade, VTT.

Août : un séjour équestre à Bourg-des-Comptes

Du 19 au 21 août - Camp Galopins *(5-7 ans)* : découverte du cheval, pansage, balade à pied et à cheval.

Du 25 au 29 août - Camp Ados *(14 ans et plus)* : camps construit par les jeunes à partir d'un budget donné.

Réservations du 21 mai au 4 juin sur le Portail Familles

Dossier

Budget 2025 : Noyal-Châtillon-sur-Seiche maintient le cap

Budget 2025 : anticipation et résilience

Le budget 2025 de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, voté lors du conseil municipal du 26 mars 2025, s'inscrit dans la continuité des orientations définies depuis le début du mandat en 2020.

Ce budget est le reflet de nos priorités et de nos engagements envers nos citoyen·ne·s. Il est essentiel de garantir une gestion rigoureuse et transparente de nos ressources afin de répondre aux besoins et aux aspirations de notre commune et de soutenir son développement durable.

Nous avons travaillé avec diligence pour élaborer ce budget, en tenant compte des défis économiques actuels et des attentes de nos habitant·e·s, tout en veillant à maintenir une gestion financière saine.

En effet, la conjoncture économique actuelle a et aura plusieurs impacts sur notre budget. Impacts que nous avons toujours veillé à anticiper en se basant sur des hypothèses prudentes dans nos projections depuis 2020 :

- Nous sommes prudents sur nos recettes fiscales qui peuvent baisser en période de ralentissement économique.
- Nous priorisons les dépenses essentielles et attendons d'avoir plus de visibilités pour les autres projets
- Nous incluons dans nos prévisions des dépenses pour faire face aux aléas telles que les inondations

Cette vigilance, lors de l'élaboration et de la gestion du budget principal, nous a assuré une gestion financière prudente et efficace.

Vue globale du budget 2025

Le budget primitif 2025 se répartit en deux sections principales :

- **Section de fonctionnement** : équilibrée à **9 087 026 €** en dépenses et recettes (en évolution de 4,2% par rapport à celui e 2024 qui était de 8 718 776 € en 2024)
- **Section d'investissement** : équilibrée à **6 860 182 €** en dépenses et recettes.

Budget global : 15 947 208 €

Répartition des dépenses de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement comprennent :

- Charges à caractère général : 1 672 000 €, représentant 21,5 % des charges réelles de fonctionnement.
- Charges de personnel : 4 872 000 €, soit 62 % des charges réelles de fonctionnement.
- Autres charges de gestion courante : 1 059 000 €, représentant 14 % des charges réelles de fonctionnement.

Les produits réels de fonctionnement incluent :

- Produits des services : 672 000 €, soit 7 % des produits réels de fonctionnement.
- Impôts et taxes : 6 813 000 €, représentant 75 % des produits réels de fonctionnement.
- Dotations et participations : 1 373 000 €, soit 15 % des produits réels de fonctionnement.

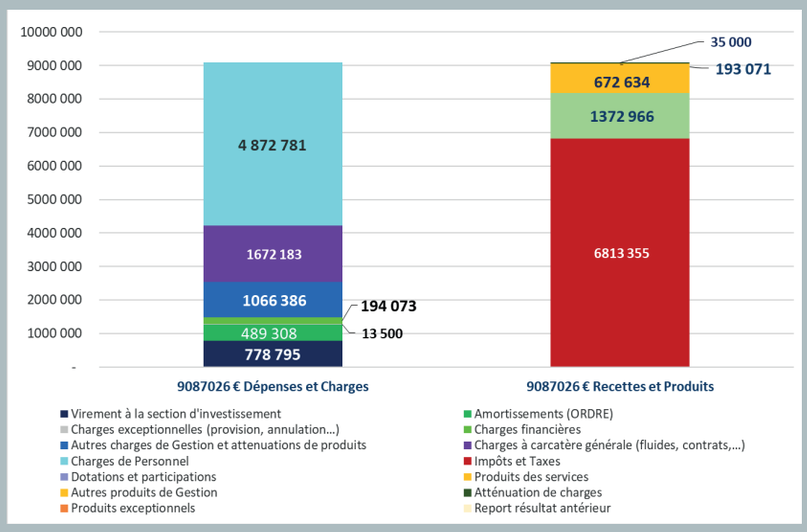

Réalisations et perspectives du Mandat (2020-2026)

Les facteurs économiques et géopolitiques influencent les prévisions budgétaires

Nous avons toujours bâti notre budget pour continuer à investir dans le présent et le futur de notre commune tout en conservant des capacités d'ajustements en fonction des évolutions réelles et de leur impact sur nos finances.

Depuis le début du mandat en 2020, en pleine crise sanitaire, nous avons fait un état des lieux des besoins. Celui-ci a fait apparaitre un développement accru et un rajeunissement de notre commune avec un déficit criard de structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse.

Pour pallier ces manquements, nous nous sommes engagés dans une politique active en faveur des castelnodais·e·s en établissement un programme pluriannuel d'investissement avec et au service des habitant·e·s.

Dès 2022, nous avons été confrontés à une conjoncture inflationniste inédite qui a impacté et continue d'impacter nos coûts de fonctionnement (salaires, contrats…)

En effet, les augmentations successives de l'indice des fonctionnaires et du CNACRL depuis 2022 ont eu plusieurs impacts sur notre budget de fonctionnement.

Si la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires vise à maintenir le pouvoir d'achat des agent·e·s et à répondre à l'inflation, elle entraîne une hausse des salaires et des cotisations et donc des efforts budgétaires importants pour notre commune.

D'après la gazette des communes, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales a augmenté de 6 % en 2023 et 6 % en 2024.

Malgré toutes ces difficultés que nous avons réussi à investir pendant ce mandat pour offrir aux castelnodais·e·s un cadre agréable. Nous avons réussi à relever ce défi sans céder à la facilité d'augmenter les impôts locaux.

Nos réalisations témoignent de notre engagement à améliorer la qualité de vie des habitant·e·s tout en assurant une gestion financière rigoureuse.

STABILISATION DES IMPÔTS LOCAUX

Notre gestion budgétaire prudente nous a permis de stabiliser les impôts locaux, ce qui allège la charge fiscale des citoyens. À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, pour le budget 2025, aucune augmentation des taux d'imposition communaux n'est prévue.

Répartition des dépenses d'investissement

L'équilibre global de la section d'investissement est assuré par :

Épargne brute : 1 268 000 €, couvrant le capital de la dette et une partie des dépenses d'équipement.

Ressources propres : 1 493 000 €, incluant l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 et le FCTVA.

Subventions : 600 000 €.

Emprunt : 2 855 000 € pour garantir l'équilibre de la section d'investissement.

Les principaux projets d'équipement pour 2025 comprennent :

- Aménagement d'un nouvel ALSH : 3 830 000 €.
- Rénovation Saint Léonard : 186 000 €.
- Améliorations énergétiques des bâtiments : 270 000 €.

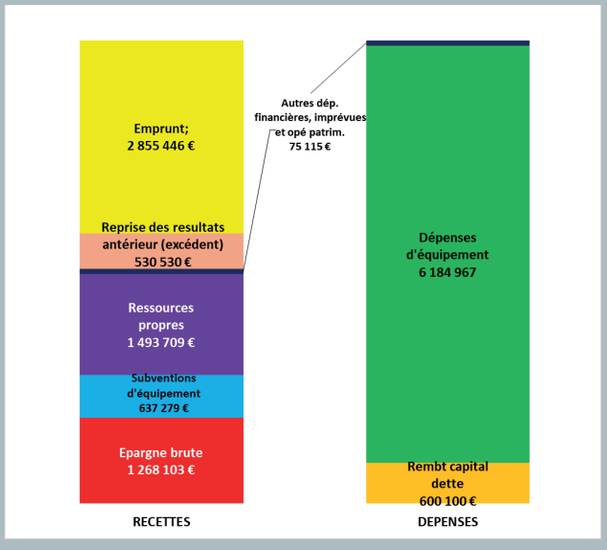

Réalisations du Mandat

• Environnement et cadre de vie

Les investissements dans des projets écologiques, comme l'amélioration énergétique des bâtiments et la création d'espaces verts, contribuent à un environnement plus sain et durable. Cela a un impact positif sur la qualité de vie et la santé des castelnodais·e·s et permet de réduire les coûts et l'empreinte écologique.

Mise en place du budget participatif : le budget participatif permet aux citoyen·ne·s de proposer et de voter pour des projets qui répondent à leurs besoins et aspirations. Cela renforce la participation citoyenne et finance des initiatives qui bénéficient directement à la commune. Suite à la première édition, une nouvelle aire de jeux pour enfants de moins de trois ans et des bancs ont été installés. Le budget participatif est reconduit en 2025 à hauteur de 20 000 €.

Investissements paysagers dans le cadre de l'obtention du label Villes et Villages Fleuris : ce label, que la commune a obtenu en décembre 2024 et qui récompense les collectivités pour leurs efforts en matière d'embellissement, de respect de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie, est une reconnaissance du travail entrepris ces dernières années.

• Sécurité, protection et prévention

Un plan local de mobilité pour se déplacer en sécurité : développement d'un plan de déplacement vélo-piéton sur la commune en collaboration avec Rennes Métropole pour des déplacements sécurisés.

La sécurité publique, c'est aussi : l'installation de 17 défibrillateurs sur le territoire, des propositions de formations aux gestes de premiers secours, la vidéoprotection, l'installation de radars pédagogiques, la police municipale rendue plus accessible grâce à de nouveaux locaux et la mise en place d'une réserve communale dans le cadre d'un plan communal de sauvegarde qui a rendu notre intervention plus rapide et plus efficiente lors des inondations.

• Enfance et jeunesse

Depuis 2022, la commune s'est dotée d'infrastructures pour l'enfance et la jeunesse.

Construction en cours d'un nouvel accueil de loisirs : il permettra d'accueillir 180 enfants. Ce projet montre notre engagement à offrir des infrastructures et des services de qualité pour les enfants et les jeunes tout en mettant l'accent sur le bien-être l'écologie et la participation citoyenne en amont, pendant et après la réalisation. La livraison est prévue fin 2025. Le montant alloué pour 2025 est de 3 830 000 €.

Réalisation de structures de jeux et de loisirs avec le pumptrack, le foot five et le city stade.

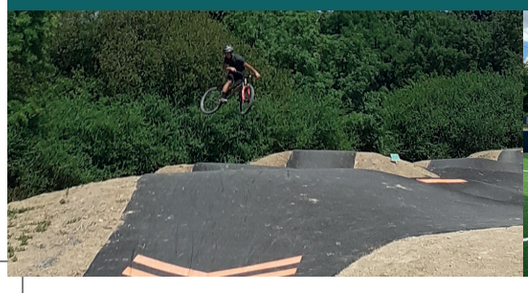

• Cohésion sociale

La municipalité accompagne au plus près les activités du CCAS dans sa lutte pour l'égalité et contre toute forme de discrimination. Il développe des activités et des missions orientées vers l'amélioration du bien-être des habitant·e·s et la promotion de la solidarité au sein de la commune en proposant des sorties socio-culturelles, en favorisant l'accès des plus jeunes à des camps de vacances, en permettant de bénéficier de la carte Sortir!, en organisant des temps festifs et des voyages pour les seniors et en développant un service de minibus pour les déplacements.

• Bien vivre ensemble

La culture, comme la vie associative, est vecteur de lien social, et participe au bien vivre ensemble.

La politique culturelle de la commune repose sur la proximité, l'accessibilité et la diversité en allant à la rencontre des habitant·e·s grâce à une programmation riche, variée et gratuite, permettant l'accès à la culture au plus grand nombre. Tous les enfants scolarisés dans la commune sont accueillis à la Médiathèque plusieurs fois par an, assistent à au moins un spectacle proposé par le service culture et ont accès à de la médiation culturelle pour favoriser leur enseignement artistique.

Les associations participent au dynamisme et au rayonnement du territoire. La municipalité leur offre des aides financières et matérielles pour les soutenir dans leurs activités et leurs événements. Cela inclut des subventions, du prêt de matériel et un accès aux équipements municipaux.

Le Quai de la Seiche est un tiers-lieu animé par une association et se veut un espace de coopération, de respect, de solidarité et de convivialité. Créé à l'iniative de la Mairie et d'un collectif d'habitant·e·s, il vise à créer un *«vivre ensemble»* en favorisant l'implication des castelnodais·e·s dans la gestion et l'animation du lieu. Il propose des ouvertures régulières sous la forme d'un café associatif, où les habitant·e·s peuvent se retrouver pour des discussions conviviales. Divers événements et activités y sont organisés par les membres de l'association. Cependant, le lieu nécessite des aménagements importants, tant extérieurs qu'intérieurs, pour le mettre aux normes d'un Etablissement Recevant du Public (ERP). Ces travaux, d'un montant de 160 000 € débuteront au mois de septembre. Pendant cette période, le Quai de la Seiche sera relogé au 7 rue Remondel.

Perspectives 2025

Les projets d'investissement reflètent notre détermination à investir dans des réalisations qui améliorent la qualité de vie des castelnodais et à gérer les ressources de manière responsable.

• Aménagemet urbain et patrimoine

Projet ZAC Coeur de Ville Orson : En limitant l'artificialisation des sols, le ZAN contribue à la protection des habitats naturels et à la préservation de la biodiversité. Le projet de la ZAC Coeur de Ville Orson doit intégrer les objectifs du ZAN, ce qui a entrainé des retards et des ajustements dans les plans d'aménagement. La démarche de concertation avec la population devient essentielle pour ajuster le projet en fonction des nouvelles contraintes imposées par le ZAN ainsi que les contraintes conjoncturelles et budgétaires. 500 000 € y sont consacrés pour la continuation des études et le rachat des réserves foncières.

Installation d'un système de gestion technique des bâtiments communaux (domotique) : 100 000 €

Patrimoine historique - assainissement de la crypte de l'église Saint-Léonard, restauration de ses statues et réfection de sa toiture : 185 000 €

• Environnement et écologie

Économies d'énergie : amélioration énergétique de l'école Le Chat Perché (50 000 €), poursuite des audits énergétiques (30 000 €), finalisation et mise en service des panneaux photovoltaïques à Raymond Perrin (15 000 €)

Végétalisation : revégétalisation de la cour du Chat Perché (100 000 €), continuation du projet Villes et Villages Fleuris (20 000 €), aménagement paysager de la voie d'insertion RD34/82 (34 000 €), reboisement communal (25 000 €)

• Enfance et Jeunesse

Projet de restructuration du Pôle Enfance La Marelle : le déménagement de l'ALSH dans le nouvel équipement municipal Les Robinsons permet déjà de lancer une étude de cette restructuration (40 000 €) pour améliorer les conditions d'accueil de la crèche Menthalo et d'installer l'école de musique et de danse Jean Wiener ainsi que de créer des espaces associatifs.

Travaux à l'Espace Jeunes : outre le remplacement de la toiture soufflée et du flocage du préau, la salle Gaming connaitra un agrandissement (25 000 €).

• Informatique

Investissement dans les équipements informatiques : ces investissements impliquent le renouvellement des serveurs, le renforcement de la cybersécurité pour éviter ainsi les désagréments d'un piratage et assurer la sécurité de nos données, les logiciels métiers, la connexion fibre de l'Espace Jeunes aux serveurs centraux. (160 000 €)

Concept Garden
Aurélien THOMAS
l'alliance du Minéral & du Végétal
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS
MACONNERIE DE JARDIN
ENTRETIEN DE JARDIN
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
Agréé par l'état - 50% de réduction ou crédits d'impôts
Suivez-nous sur
35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE - 06 18 00 73 18
conceptgarden35@gmail.com - www.conceptgarden.fr

Votre partenaire sécurité sur Orgères
ID2S
ALARME I VIDÉOSURVEILLANCE I DOMOTIQUE
contact@id2s.fr - 02 30 96 67 16 - www.id2s.fr

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, **contactez-nous : communication@ville-noyal-chatillon.fr**

Exporama 2025 : le portrait mis à l'honneur avec la Collection Pinault et Claire Tabouret

Cet été, Rennes devient le théâtre d'un dialogue autour du portrait à travers la 5ème édition d'Exporama, un événement incontournable dédié à l'art contemporain. À cette occasion, la Pinault Collection, en collaboration avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole, propose deux expositions majeures : « *Les yeux dans les yeux. Portraits de la Collection Pinault* », au Couvent des Jacobins, et « *Claire Tabouret. Entre la mémoire et l'oubli* », au Musée des Beaux Arts.

Une immersion dans le portrait avec la Collection Pinault

Du 14 juin au 14 septembre 2025, le Couvent des Jacobins accueille l'exposition « *Les yeux dans les yeux* », réunissant près de 90 œuvres issues de la prestigieuse Collection Pinault. Sous le commissariat de Jean-Marie Gallais, cette exposition interroge le rapport à l'image de soi et à l'autre, à travers des portraits marquants, qu'ils soient peints, sculptés ou photographiés. Les œuvres présentées, signées par des artistes renommés tels que Jean-Michel Basquiat, Nan Goldin, Cindy Sherman, Irving Penn, Pierre & Gilles ou encore Claire Tabouret, explorent les multiples facettes du portrait, entre expression intime et construction sociale. Le parcours, déployé en six volets, questionne notamment la place du regard et des émotions dans l'art du portrait, en écho aux problématiques contemporaines, notamment à l'ère des réseaux sociaux.

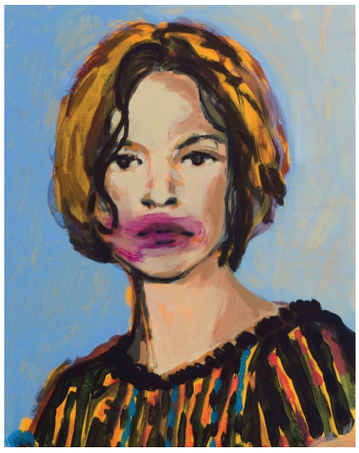

Claire Tabouret, entre mémoire et oubli

En parallèle, du 14 juin au 21 septembre 2025, le Musée des Beaux Arts de Rennes met en lumière le travail de Claire Tabouret, artiste de renommée internationale. À travers cette exposition, dont le commissariat est assuré par Claire Lignereux, les visiteur·euse·s découvriront une rétrospective de son travail sur une douzaine d'années, où le portrait occupe une place centrale. Originaire du Vaucluse et aujourd'hui installée entre Los Angeles et la France, Claire Tabouret s'illustre par une approche sensible du portrait, souvent marquée par une fluidité onirique et une forte charge émotionnelle. Peinture sur toile, céramique, tapisserie ou sculpture en bronze : l'artiste explore diverses techniques pour capturer l'essence d'un regard, d'une posture ou d'une identité.

Ses œuvres, oscillant entre individualité et anonymat, interrogent la mémoire et le passage du temps, tout en mettant en avant des figures féminines et des autoportraits marquants.

Un accès facilité pour toutes et tous

Afin de rendre ces expositions accessibles au plus grand nombre, l'entrée sera gratuite pour les moins de 26 ans, les bénéficiaires de minima sociaux et les personnes en situation de handicap. Un billet unique à 12 € (tarif réduit 7 €) permettra de visiter les deux expositions, avec des réductions croisées pour d'autres événements liés à la Pinault Collection.

Le STAR présente Mobilo, le vélo cargo pour les personnes en fauteuil roulant manuel

C'est une première : découvrez Mobilo, le vélo cargo qui permet aux personnes en fauteuil roulant manuel de se déplacer en toute autonomie ! Ce nouveau modèle révolutionnaire vient d'arriver à la Maison du vélo et est capable d'embarquer un fauteuil roulant manuel en toute sécurité. Grâce à son « maindalier » (pédalier à mains), un moteur puissant et une batterie longue durée, le Mobilo vous emmène jusqu'à 80 km, pour des balades ou des trajets quotidiens en toute liberté. Disponible à la location pour 1, 3 ou 7 jours, au tarif d'un vélo cargo standard, le Mobilo est la solution idéale pour ceux qui souhaitent une alternative éco-responsable à la voiture, tout en bénéficiant du confort et de la sécurité d'un vélo cargo classique.

Réservation : par smartphone sur HANDISTAR l'appli, par internet sur 🌐 **handistar.fr** ou par e-mail sur ✉ **reservation@handistar.fr** (jusqu'à 48h avant le déplacement).

Crédit photo : Le STAR

Le Bus Tour du PLH : un engagement concret pour le logement dans la métropole de Rennes

Le Bus Tour du Programme Local de l'Habitat (PLH) a pris son départ le 11 mars 2025 sous l'impulsion de Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole. Cette tournée à travers les 43 communes de la métropole marque une étape essentielle pour officialiser le PLH 2025-2030, un programme ambitieux qui vise à produire 5 000 logements par an, en associant construction neuve et recyclage immobilier. L'objectif : favoriser l'accès au logement pour tous, en alliant qualité, durabilité et mixité sociale.

Le Bus Tour du PLH, composé d'un mini-bus et de 11 étapes, met en lumière les enjeux du logement sur chaque territoire. Ce tour permet à chaque maire de signer officiellement le contrat PLH aux côtés de la Métropole, affirmant ainsi une volonté commune de développer un habitat abordable, équilibré et respectueux du cadre de vie. La signature de ces 43 engagements réciproques illustre la coopération entre les communes, qui s'engagent à produire du logement en respectant des critères de qualité et de mixité et Rennes Métropole, qui accompagne et soutient les projets, notamment en matière de financement et d'innovation. Avec 300 millions d'euros investis d'ici 2028, le PLH ambitionne de répondre aux besoins grandissants en logements, notamment via 1 250 logements sociaux par an et 1 700 logements en accession à la propriété grâce au Bail Réel Solidaire (BRS).

Le 14 mars 2025, le Bus Tour du PLH a marqué un arrêt important à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, illustrant concrètement la mise en œuvre du programme sur le terrain. À la résidence Kerlorson, en présence de Monsieur le Maire, Sébastien Guéret, la signature du contrat PLH a officialisé l'engagement de la commune en faveur du logement abordable et durable. La résidence Kerlorson représente un exemple concret des ambitions du PLH : un habitat pensé pour répondre aux besoins des habitant·e·s tout en respectant les exigences de mixité sociale et d'innovation architecturale. Cette initiative illustre l'implication de Noyal-Châtillon-sur-Seiche dans la dynamique métropolitaine pour un logement plus accessible et inclusif.

Parcours découverte : apprendre à voyager sur le réseau STAR

Un peu perdu dans le bus ou le métro ? Le STAR vous accompagne avec le parcours découverte pour découvrir le réseau bus + métro

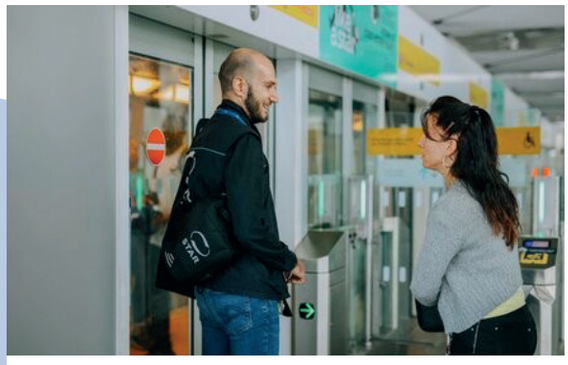

Les parcours découvertes aident tout voyageur·euse qui le demande à découvrir le réseau STAR (le bus, le métro, les stations, les arrêts…). Des ateliers de découverte des outils numériques star.fr et STAR l'appli sont également proposés. C'est gratuit et ouvert à toutes et tous !

Comment se passe un parcours découverte ? : en petit groupe, un·e accompagnateur·trice effectue avec vous un parcours de 2 heures sur le réseau STAR pour se familiariser avec le bus et le métro : acheter un titre de transport, effectuer un trajet avec une correspondance, créer et/ou recharger sa carte KorriGo Services.

Comment se passe un atelier numérique ? : en petit groupe, un·e formateur·trice explique en 2 heures comment utiliser les outils digitaux, préparer un itinéraire sur star.fr et sur STAR, l'appli : planifier un trajet, trouver un horaire, l'arrêt le plus proche…

Comment s'inscrire ?

Par téléphone au **09 70 821 800** ou sur le site internet **star.fr** > STAR sur-mesure > Accessibilité et découverte du réseau > Parcours découverte.

Complétez le formulaire d'inscription. Une date de visite ou d'atelier sera envoyée sous 15 jours.

Marche de sensibilisation à l'endométriose : un élan solidaire sur la commune

Le dimanche 18 mai, Noyal-Châtillon accueillera la première édition de la Marche pour l'ENDO au départ de l'Espace Jeunes à 9h00, une marche d'environ 8 km pour soutenir la lutte contre l'endométriose.

Ouverte à toutes et tous, cette marche solidaire offrira aux habitant·e·s l'opportunité de se mobiliser pour cette cause qui touche une femme sur dix et dont le diagnostic reste encore trop tardif. Des stands de sensibilisation seront présents et tenus par des professionnel·le·s de santé et des bénévoles afin de répondre à toutes vos questions concernant la maladie. Des animations et activités pour petits et grands seront prévues sur le lieu du départ. Nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux pour montrer votre soutien et contribuer à une meilleure reconnaissance de cette maladie encore méconnue et peu médiatisée en Bretagne. Inscription via le site **nextrun.fr** ou directement via le QR Code ci-contre.

«Chaque femme atteinte d'endométriose court un marathon invisible. Soyons leur relais.»

La chorale Intercommunale Vocal'ise vous propose un nouveau rendez-vous musical

La chorale Intercommunale Vocal'Ise vous propose un nouveau rendez-vous le **vendredi 16 mai à 20h00** à l'église Saint Martin de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. L'association chantera pour Le Foyer de Vie Espoir 35 situé au 2 rue Mathurin Méheut à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Il s'agit d'un établissement médico-social destiné à l'accueil et l'hébergement de personnes en situation de handicap, dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel, mais qui ont conservé une autonomie physique ou intellectuelle suffisante pour réaliser les actes de la vie courante. Ce concert sera partagé avec la chorale Vocal'in d'Avranches (50). Vocal'Ise vous y attend nombreux pour soutenir au chapeau le foyer, tout en participant à un agréable moment musical.

Oriane Guillo : conseillère en immobilier pour le réseau IAD sur la commune

Oriane Guillo est conseillère en immobilier indépendante pour le réseau IAD, intervenant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et dans un rayon de 30 à 40 km. Elle propose un accompagnement complet pour la vente et l'achat de biens immobiliers, incluant l'estimation gratuite, le suivi administratif et l'accompagnement financier.

Résidant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et impliquée dans la vie locale en tant que partenaire du club de football, Oriane Guillo connaît bien le marché immobilier de la région. En tant que membre du réseau IAD, qui compte 250 conseiller·ère·s en Ille-et-Vilaine et plus de 15 000 en France, elle s'appuie sur une connaissance approfondie du secteur et un réseau étendu. IAD est aujourd'hui le premier réseau de mandataires immobiliers en France, permettant une expertise et un accompagnement de qualité. Ses services comprennent l'estimation gratuite des biens immobiliers, l'accompagnement administratif tout au long du processus ainsi que le suivi du financement. Disponible 7 jours sur 7, elle s'adapte aux besoins et aux disponibilités de ses client·e·s. Avec une expérience dans le secteur social, Oriane Guillo accorde une importance particulière à l'accompagnement des personnes dans leur projet immobilier. Consciente des enjeux d'un achat ou d'une vente, elle propose un suivi adapté et transparent. En collaborant avec Oriane Guillo, les client·e·s bénéficient d'honoraires réduits pour une transaction optimisée et d'une large diffusion des biens sur les principales plateformes immobilières nationales et internationales, garantissant une visibilité maximale. De plus, un système de recommandation permet également une rémunération d'environ 500€ pour toute personne mettant en relation Oriane Guillo avec un proche ayant un projet d'achat ou de vente.

07 82 97 26 93 **oriane.guillo@iadfrance.fr**

Deux nouveaux commerçants sur le marché dominical

Le marché du dimanche est bien plus qu'un simple rendez-vous hebdomadaire : il fait partie intégrante de l'ADN de la commune. Afin d'enrichir l'offre proposée aux habitant·e·s et de garantir une diversité de produits, la municipalité s'était fixée un objectif : proposer au moins deux commerçants par type de produits. Ce projet est en bonne voie, avec l'arrivée de deux nouveaux visages qui viennent compléter l'offre existante.

La fromagerie de Manon s'installe sur le marché rue de Rennes, en complément de la maison Balé, fidèle au poste depuis de nombreuses années. À sa tête, Manon Laisney. Crèmière, fromagère et affineuse, elle s'est installée dans la région de Liffré, où elle dirige une petite structure artisanale. Entourée d'un salarié en charge des caves et d'étudiant·e·s pour les marchés, Manon fait vivre une fromagerie authentique, dotée de quatre caves d'affinage qui tournent toute l'année.

Autre nouveauté : le crêpier *Aux Gourmandises de Soizic*, tenu par Frédéric Wilke et son fils Romain, s'installe désormais place Pierre Croc chaque dimanche. Artisan passionné, Frédéric a démarré son parcours il y a 20 ans comme boulanger-pâtissier, avant de se spécialiser dans la tradition culinaire du pays gallo. Les crêpes et galettes, confectionnées sur place, sont préparées le jour même avec une pâte à base de farine de blé noir, d'eau et de sel, dans le respect des recettes authentiques. L'entreprise, basée à Châteaugiron, ne s'arrête pas là : père et fils ont également lancé leur propre marque de biscuit breton, Kastelle-Géron, disponible directement au camion les jours de marché.

Depuis l'espace de coworking, Yasmina Houée booste votre communication !

Basée à l'espace de coworking de la commune, Yasmina Houée y accompagne les entreprises, associations et collectivités, en communication et marketing.

Renfort temporaire, expertise sur une mission spécifique ou regard extérieur pour affiner votre communication : Yasmina vous aide à avancer et jouer collectif est son moteur ! *«J'aime créer des histoires qui connectent avec vos publics et client·e·s : nous travaillons sur votre identité de marque et sa mise en mots, en images et expériences.»* Yasmina agit auprès de dirigeant·e·s d'entreprise et responsables communication dans leur stratégie et la mise en œuvre. Elle propose des prestataires, collabore avec ceux·celles déjà existants ou les équipes en interne. Parmi ses références : conférences et formations (Université Rennes 2 et Synerciel), pilotage de sites web (ADAPEI 35, ACTFood Bretagne, Biosit..), coordination en communication, événementiel, développement de partenariats et médiation culturelle (Territoires, Groupe Laure, Rennes Métropole...), création de plateforme de marque (K24, Palpite...) et coordination d'équipes (designer graphique, réseaux sociaux, site web, photos, vidéo, motion design, copywriting, commercialisation, événements, relations presse). La diversité des sujets nourrit sa créativité et l'inspiration pour soutenir les acteur·trice·s locaux·ales dans leurs ambitions de rayonnement. *«Mes clients apprécient l'engagement à leur côté à travers l'écoute et la structuration de leurs pensées en leviers actionnables pour servir leur attractivité et leur visibilité.»* Si vous avez un besoin en communication à 360° & marketing, rencontrez-la à l'espace de coworking de la commune !

06 76 70 23 86 **yasmina-houee.mystrikingly.com**

Découverte de la plongée sous-marine

Le Club de Plongée Chartres-Espérance Subaquatique (CESA) vous invite à découvrir l'univers subaquatique lors de leurs baptêmes de plongée.

Que vous ayez toujours rêvé de nager avec les poissons ou que vous souhaitiez explorer un nouvel hobby, cet événement est fait pour vous ! Rendez-vous les **jeudis 22 mai, 5 et 19 juin à partir de 20h00** à la piscine de La Conterie (Chartres-de-Bretagne). Ces baptêmes de plongée sont ouverts à toutes et tous, à partir de 10 ans. Pour les jeunes participant·e·s, une autorisation parentale est requise. Ce temps est gratuit : une occasion parfaite pour découvrir la plongée sans frais ! Pour toute question ou réservation (**inscription obligatoire**), contactez le club de plongée à l'adresse suivante : **cesa@cesa-plongee.org**

Quatrième édition de Renc'arts de Rue

Dimanche 18 mai, la Mairie vous invite à une journée dédiée aux arts de la rue avec Renc'arts de Rue, un événement annuel mettant à l'honneur le spectacle vivant et la musique dans l'espace public. Cet événement vise à rendre la culture accessible à toutes et tous à travers une programmation variée et festive.

La fanfare des Mugiciens d'**Ooz Band** débarque à Noyal-Châtillon-sur-Seiche ! Klaxophonéthique drummin brass brasilistique. Groove machins, rockréol et tout le balkabric à jah'zz. De la brigolade, du langagement, c'est l'amusique manifestive !

14h15 et 15h45 **Déambulation dans les rues**

La Compagnie Fracasse de 12 vous proposera ***Hop !***, un spectacle burlesque et musical. Voici un chef rigoureux qui tente de mener son équipe vers la perfection professionnelle, mais les trois employés municipaux s'avèrent être tous plus dissipés et flâneurs les uns que les autres. Quand les instruments de travail se transforment en instruments de musique, que les mouvements protocolaires alimentent des rythmes décapants et des chorégraphies dépoussiérantes, la morosité n'a qu'à bien se tenir !

15h00 **École Le Petit Prince**

Découvrez ***Le lac des cygnes*** **par Les Échappés du Bal**. Barons, ducs et comtesses, nous avons bien reçu tous les cadeaux que vous avez envoyés au Prince Siegfried. Il vous remercie grandement et vous rappelle que vous êtes toutes et tous convié·e·s au château pour festoyer en l'honneur de sa majorité. Si au cours de la soirée, quelques plumes viennent à se poser sur vos épaules, n'ayez crainte, il se peut que des cygnes voisins s'invitent à danser avec nous.

16h20 **La Coulée Verte**

La fête de la musique aura lieu le 20 juin

La Fête de la Musique, revient cette année pour enflammer les bords de Seiche au Complexe Raymond Perrin. Préparez-vous à une soirée mémorable dès 19 heures le vendredi 20 juin. Une vingtaine de groupes vous offrira un spectacle musical éclectique et enivrant. Que vous soyez en famille ou entre ami·e·s, venez déambuler à travers les différents concerts et laissez-vous emporter par la diversité des genres musicaux qui vous seront proposés. À partir de 22h30, participez au bal populaire avec DJ ML IMPACT.

Buvette et restauration seront disponibles sur place !

Vernissage de l'exposition photos

Cette année encore, le service Culture organisait un concours photos sur la thématique «L'Eau». Celui-ci s'adressait aux photographes amateur·trice·s. Les photographies pouvaient explorer toutes les dimensions de l'eau : des paysages aux activités aquatiques, en passant par les instants de vie qui mettent en lumière cet élément essentiel. Pour la première fois, le concours photo de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se déroulait en parallèle d'un concours similaire à Longford (Irlande), ville de jumelage de la commune.

Les lauréat·e·s de cette édition verront leurs photos exposées dans l'espace public, au Parc du Moulin. Le vernissage aura lieu le **samedi 21 juin à 11h00**.

Des animations sur le marché dominical

Chaque dimanche, le marché s'installe sur la place Pierre Croc. Deux événements musicaux sont prévus à cette occasion aux mois de Mai et Juin.

Dimanche 18 mai : OOZ BAND

Formée en 2009 en Bretagne, la fanfare Ooz Band propose un univers sonore et visuel orginal. Avec à son actif plus de 300 concerts à travers le monde dont de prestigieux festivals comme le Sziget Festival en Hongrie, le Durham Brass Festival en Angleterre ou encore le festival Rock A Ouaga au Burkina Faso, le Ooz Band est devenu une référence dans le milieu des brass band européens. Retrouvez la troupe le même jour dans le cadre de Renc'arts de rue.

Dimanche 29 juin : Bagad Kadoudal de Vern-sur-Seiche

Préparez-vous à être transporté par les rythmes envoûtants et les mélodies entraînantes du Bagad Kadoudal de Vern-sur-Seiche. Cet ensemble musical composé de bombardes, de cornemuses et de percussions a pour but de faire connaître et de développer, à partir de la tradition, une musique bretonne créative et ouverte sur l'avenir.

Une soirée carte blanche par l'école de musique et de danse Jean Wiener

Depuis plusieurs mois, les élèves de musique et de danse de l'école Jean Wiener travaillent sur leurs compositions musicales et chorégraphiques. En solo, duo, trio ou groupe, ils présenteront leurs créations lors de la 8ème édition de la soirée «Carte blanche» le **vendredi 27 juin à 19h30** à l'Espace Louis Texier, avec le soutien de leurs enseignant·e·s.

Un premier projet réunira les élèves adultes de danse africaine de Céline Réjaud et les adolescent·e·s de danse hip-hop de Hon Han. Certaines danseuses africaines étant les mères de danseurs hip-hop, une dimension intergénérationnelle et familiale animera cette collaboration. Les élèves de chant MAA (Musiques Actuelles Amplifiées) de Louise Fauveau présenteront quant à eux·elles une reprise avec une ré-harmonisation pour piano, violoncelle et voix, ainsi qu'une composition originale pour piano et voix.

Louise Fauveau sera référente pour les élèves de musique, tandis qu'Agnès Chevalier accompagnera les élèves de danse dans leur préparation et leur prestation. Cet événement permettra aux élèves de partager leur travail avec le public.

Les dates clés pour préparer la rentrée de Jean Wiener

- **Du lundi 12 mai au samedi 7 juin :** Portes Ouvertes / Entrée libre, sur inscription
- **Mercredi 14 mai :** Balades musicales (Espace Brocéliande, Chartres de Bretagne)
  - **de 14h00 à 15h00** : visite des cours d'alto, batterie, clarinette, piano MAA, trombone et groupe vocal Pop
  - **de 17h15 à 18h15 :** visite des cours de batterie, guitare MAA, piano classique, violon, violoncelle et batucada

Entrée libre, sur inscription

- **Lundi 19 mai :** Réinscriptions
- **Lundi 2 juin :** Inscriptions
- **Samedi 6 septembre :** forum des associations

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

EN MAI, ON FAIT CE QU'IL NOUS PLAÎT !

La Médiathèque vous invite à une pause ludique avec des activités détente. Au programme : puzzles collectifs pour petits et grands et fresque à colorier réalisée et proposée par l'Atelier Dessin Alasca.

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Du 2 au 28 mai

DÉFI BOOKFACE OU LIVRE-VISAGE

Relevez le défi Bookface (ou livre-visage) de la Médiathèque. Le principe est simple : réaliser un portrait photo en cachant son visage derrière une couverture de livre. Tout le monde peut participer, petits et grands. Les photos envoyées par mail à mediatheque@ville-noyal-chatillon.fr seront mises sur les pages Facebook et Instagram de la Médiathèque.

Du 2 au 28 mai

RDV JEUX : DÉCOUVERTE D'UN JEU DE SOCIÉTÉ

Venez découvrir le jeu de cartes Bandido.

À partir de 6 ans

Mercredi 7 mai entre 15h00 et 17h00

ATELIER FABRICATION DE SACHETS DE GRAINES EN ORIGAMI

L'association Espoirs 35 vous propose un atelier créatif et écolo. Découvrez l'art du pliage en papier et repartez avec votre sachet de graine à semer.

Animation libre et tout public.

Mercredi 14 mai de 14h00 à 17h00

EXPOSITION BRODERIES PAR FIL ET MERVEILLE

Nouvellement arrivée sur la commune, l'association Fil et Merveille forme aux différentes techniques de broderie sous la houlette de Christelle Ebor, lauréate en 2018 du concours de Meilleur Ouvrier de France.

Du vendredi 23 mai au mercredi 18 juin

ATELIER DÉMONSTRATION DE BRODERIES

Envie de découvrir l'art du Point de Beauvais, technique traditionnelle de broderie ? Cet atelier démonstration sera l'occasion d'échanger autour de ce savoir-faire créatif et technique.

Samedi 7 juin de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

ATELIER NUMÉRIQUE : PODCASTS

Les vacances arrivent à grand pas et vous ne savez toujours pas ce que vous allez faire pendant le trajet ou pendant vos après-midi plage ? Alors cet atelier est fait pour vous ! Découvrez l'univers des podcasts de son histoire jusqu'à sa fabrication.

Public adulte

Samedi 17 mai à 10h30

ATELIER ROBOTS THYMIO

Venez vous initier à la programmation avec le robot pédagogique Thymio. Au programme, circuits, mini jeux et construction. Seul ou en équipe, découvrez ses super pouvoirs !

Mercredis 18 et 25 juin et samedi 21 et 28 juin aux horaires d'ouverture

MOMENT MUSICAL PETITE ENFANCE

Pour la deuxième fois cette saison, l'école Jean Wiener va investir la Médiathèque La Source. 3 petites notes, et bien plus encore, seront jouées et chantées par les classes d'éveil 3/8 ans de Paul Gac et Mélanie Louvel, tandis que 3 petits livres seront racontés par Gildas et Stéphanie de la Médiathèque.

Samedi 14 juin à 10h30

PARLONS BOUQUINS

Rendez-vous autour d'un café pour dénicher votre prochaine lecture ou parler de votre dernier coup de coeur littéraire. Romans, BD, essais… Tous les genres sont de la partie.

Samedi 28 juin à 10h30

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

BB LECTEURS

Rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans.
Sur inscription

Samedi 17 mai à 10h00

LES P'TITS RDV DU MERCREDI

Rendez-vous pour les enfants de 3 à 6 ans.

Mercredi 14 mai à 10h30 (histoires)

Mercredi 11 juin à 10h30 (courts-métrages)

Un questionnaire pour construire l'Espace de Vie Sociale

La Ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et l'association Le Quai de la Seiche souhaitent créer un Espace de Vie Sociale (EVS) sur la commune. Il s'agit d'un lieu ouvert à toutes et tous, habitant·e·s, jeunes ou moins jeunes, familles, séniors, personnes seules… C'est un espace de proximité qui favorise les rencontres, les échanges, la convivialité, et où peuvent naitre des projets collectifs et des activités qui répondent aux besoins et envies recensées. C'est un lieu qui s'imagine ensemble et c'est pourquoi votre avis est essentiel. Pour que ce lieu réponde à vos attentes et qu'il vous ressemble, vous êtes invité·e·s à **répondre à un questionnaire du 02 mai au 30 juin 2025**. Vos réponses sont confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de ce projet. Il y a trois moyens de répondre au questionnaire qui se remplit rapidement : sur le site internet de la ville, via le QR Code ci-contre ou par questionnaire papier disponible en mairie, à la médiathèque et au Quai De La Seiche.

Renouvellement de la convention avec le comité de jumelage

La commune est jumelée à Longford depuis plus de 20 ans. Depuis, les échanges et les liens très forts entre les deux villes n'ont jamais cessé, et les souvenirs partagés avec les irlandais·e·s sont nombreux. En avril 2003, une convention de partenariat était signée entre la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et le Comité de jumelage. Cette convention a pour vocation d'encadrer les missions confiées au Comité de jumelage, exercées par délégation de la municipalité. Le 25 mars 2025 une nouvelle version, plus actuelle, a été signée par le nouveau président Jacques Gasnier et le maire Sébastien Guéret. Le projet commun est bien de pérenniser les relations et de développer de nouveaux projets avec Longford.

Nous n'avons pas voté le budget 2025

Toutes les communes limitent leurs dépenses de fonctionnement et cherchent à revenir à des évolutions qui se rapprochent du taux de l'inflation qui était de 1,3% en 2024 et on nous annonce le même chiffre pour 2025 à Noyal Châtillon, on continue d'augmenter les dépenses de fonctionnement, dans ce nouveau budget par rapport au réalisé c'est +9.5 % alors que les recettes attendues ne seraient que de plus 1.1%

Lors du débat d'orientation budgétaire DOB, exercice qui permet de voir l'évolution des finances municipales sur les prochaines années, on nous annonce les dépenses dans les prochaines années bridées à 3.5% alors que sur le mandat pour le moment nous sommes au-delà de 7.6%, comment comptent-ils y arriver ?

De nombreuses dépenses nous surprennent ;

70000e de plus pour couvrir le déficit d'exploitation de la piscine intercommunale, qui est très largement ouvert à toute la population et qui permet aux enfants des écoles d'apprendre à nager, c'est acceptable, tout en restant vigilant pour un retour rapide à un meilleur équilibre. Le tiers lieu, lui, va nous couter 160000e de plus alors qu'il n'est que très peu ouvert et que sa gestion par un privé ne couterait pas à la commune mais devrait même équilibrer l'impact de cet établissement dans notre budget. Les activités pourraient s'y produire de la même manière ou trouver une place dans les salles polyvalentes.

Le seul gros investissement L'ALSH en cours de construction aurait pu être réalisé à moindre coût en agrandissant l'équipement actuel, là encore il y avait des économies substantielles à réaliser.

On y trouve aussi des factures qui sont reportées ;

350000e de dépenses de voiries effectuées en 2024 reportées en 2026

400000e de frais de société dans le centre reporté de trois ans pour ne pas apparaître avant les élections !

Tous les excédents des opérations ZAC du Hil et du sud Seiche engloutis dans les dépenses courantes, plutôt que de préfinancer, comme c'était le cas dans le passé, les opérations suivantes. Ce qui va obliger à un emprunt de 3 millions pour terminer le secteur Ise 3

Au niveau des recettes ; on entend que les maires se tracassent des baisses des dotations de l'état DGF. C'est une crainte légitime quand on sait que le gouvernement doit faire des économies. Pour le moment ces recettes continuent de progresser à Noyal Chatillon c'est plus 70000 en 2024 ce n'est donc pas là que ça pêche ! mais nous n'avons plus les recettes liées aux constructions (participations, droits de mutations) puisque nous ne construisons plus.

Les impôts fonciers représentent à Noyal Chatillon75% des recettes c'est la principale ressource et ça montre notre vulnérabilité puisque les dépenses non maitrisées nous rattraperont rapidement.

Mais ne vous tracassez pas amis Castelnodais, le maire veille.

Gilles De Bel-Air, Karine Floret, Rodolphe Bellanger, Annie Coent, Claude Ravel

JEUDI 8 MAI
Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
Organisée par la municipalité, l'UNC et la FNACA
11h00
Esplanade du Souvenir

MERCREDI 14 MAI
En voiture Nina et Simon·e·s
Dispositif d'écoute et d'échanges autour de l'égalité entre les femmes et les hommes
De 16h00 à 18h00
Devant la Médiathèque La Source

VENDREDI 16 MAI
Rendez-vous musical de Vocal'Ise
Concert pour le foyer de vie Espoir 35
20h00
Église Saint-Martin

DIMANCHE 18 MAI
Renc'arts de rue
Pour cette quatrième édition, Renc'art de rue propose de nombreuses animations.
À partir de 14h15

Marche pour l'endométriose
Marche d'environ 8 km pour soutenir la lutte contre l'endométriose
9h30
Départ de l'Espace Jeunes

SAMEDI 24 MAI
Concours de palets
Organisé par l'APNC. À l'abri en cas de mauvais temps. Buvette, galettes-saucisses, sandwichs.
9h00 pour 1 joueur et 14h00 pour 2 joueurs

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI
Burkina-sur-Seiche
Organisé par le Quai de la Seiche. Festival autour du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest. Ateliers musique, ateliers créatifs, jeux, contes, expositions. Bénéfices pour le Burkina-Faso.
De 15h00 à 22h00 samedi 24 et de 11h00 à 15h00 dimanche 25
Quai de la Seiche, 6 rue de Saint-Erblon

SAM 7, DIM 8 ET LUN 9 JUIN
Portes ouvertes de la brocante La Malcotais
La brocante organise ses Portes Ouvertes au 24 lieu-dit La Malcotais. Venez chiner bibelots, petits meubles, objets vintages !
De 10h00 à 18h00
24 lieu-dit La Malcotais

SAMEDI 14 JUIN
Castel Nos Days
Petit·e·s et grand·e·s sont invité·e·s à participer à une multitude d'activités ludiques et sportives.
De 15h00 à 19h00
Complexe Raymond Perrin

Voyage des peuples
Organisé par le Quai de la Seiche. Un voyage autour du Flamenco et de sa musique, avec L'Astrada.
15h00
Quai de la Seiche, 6 rue de Saint-Erblon

DIMANCHE 15 JUIN
Braderie de l'association Frimousse
Réservation via le site Yapla dès le 2 mai. Informations à assofrimousse@gmail.com
De 8h00 à 18h00
Super U

VENDREDI 20 JUIN
Fête de la musique
Profitez des bords de Seiche en musique !
À partir de 19h00 (Bal à partir de 22h30)
Complexe Raymond Perrin

SAMEDI 21 JUIN
Fête de la musique au Quai de la Seiche
Groupes locaux, buvette et petite restauration sur place.
En soirée
Quai de la Seiche, 6 rue de Saint-Erblon

DIMANCHE 29 JUIN
Animation musicale sur le marché
Bagad Kadoudal de Vern-sur-Seiche
11h00
Place Pierre Croc

Prochaines permanences des élu·e·s
le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie :

- 10 mai : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux
- 17 mai : Anthony Chénais, Délégué à l'Environnement, Développement Durable et Numérique
- 24 mai : Gilles Bodin, Adjoint Vie associative, Sports et Loisirs
- 31 mai : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Économie et Personnel
- 7 juin : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Prévention et Sécurité
- 14 juin : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires sociales
- 21 juin : Anthony Chénais, Délégué à l'Environnement, Développement Durable et Numérique
- 28 juin : Sébastien Guéret, Maire